Rapport annuel 2012

Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educación

Photo de couverture: UNESCO/Giacomo Pirozzi/Panos
Conception: Susanna Pallarés

Rapport annuel 2012 de l'IE (Imprimé FR)
978-92-95100-53-4
Rapport annuel 2012 de l'IE (PDF FR)
978-92-95100-54-1

Pour consulter la version longue du rapport annuel, rendez-vous sur: http://go.ei-ie.org/activityreport2012

Afin de produire un rapport complet pour le prochain Congrès mondial en 2015 (couvrant tout le travail effectué par l'IE entre 2011 et 2014), nous avons opté pour l'utilisation des priorités adoptées par le Bureau Exécutif fin 2011 comme trame pour ce rapport. Ainsi consistance et continuité seront assurées pour l'entièreté du rapport soumis au prochain Congrès mondial. L'accent sera particulièrement mis sur la mise en œuvre des résolutions passées par le Congrès mondial du Cap à partir du Rapport annuel 2012.

Table des matières

1 Introduction

2 Activités

3 Rapport financier

4 Aperçu des publications

5 Liste du Bureau exécutif et du personnel

© Frédérik Destree (IE)

1. Introduction

Pour l'Internationale de l'Education (IE), l'année 2012 aura été ponctuée de développements importants, puisqu'elle a marqué le début du processus de mise en œuvre des résolutions adoptées par le 6e Congrès mondial de l'IE organisé au Cap, en Afrique du Sud, l'année précédente. Le présent rapport met en exergue les mesures concrètes initiées.

Une éducation de qualité pour bâtir l'avenir, premier document politique complet de l'IE sur l'éducation (adopté lors du Congrès de 2011), expose les principes guidant la mise en œuvre de la plupart de ces résolutions. Abordant de front les problèmes les plus sérieux rencontrés par l'enseignement public à travers le globe, le travail de l'IE repose sur la conviction que l'enseignement public de qualité est essentiel à la santé des populations et doit être une priorité mondiale pour tous les gouvernements.

Cet objectif revêt d'autant plus d'importance que la crise économique a eu des effets dommageables sur le secteur de l'éducation. L'IE a conduit en 2012 une campagne de sensibilisation quant à l'impact de la crise économique sur le secteur. Indépendamment d'un site Internet dédié à la sensibilisation et à la diffusion de l'information auprès des affiliés de l'IE, et d'un séminaire très suivi à l'occasion duquel ces questions ont été examinées par un large panel de dirigeant(e)s syndicaux/ales, les représentant(e)s de l'IE

n'ont eu de cesse de rappeler aux gouvernements et organisations intergouvernementales que la crise économique ne devait pas être un prétexte pour instaurer des stratégies de relance malavisées, fondées sur des mesures d'austérité économique. De l'avis de l'IE, l'investissement dans une éducation de qualité à tous les niveaux compte parmi les politiques les plus importantes pour les gouvernements qui aspirent à surmonter la crise économique –et cet investissement permettra également de parvenir à un monde socialement juste et durable.

En 2012, l'IE s'est trouvée confrontée à un autre développement inquiétant, à savoir l'impact de la vulnérabilité particulière des droits humains et syndicaux en période de crise économique et sociale. On a pu observer une augmentation significative des atteintes à l'encontre des services publics en général, et des enseignant(e)s en particulier –à l'instar de tentatives visant à restreindre les droits de négociation collective tout en diabolisant les enseignant(e)s ainsi que d'autres personnels éducatifs, et les fonctionnaires. L'IE a dénoncé sans relâche ces atteintes et elle a usé des instruments internationaux à sa disposition pour assurer la protection de ses affiliés et protester contre ces phénomènes.

Enfin et surtout, les syndicats d'enseignants à travers le globe sont convaincus que la justice sociale et la solidarité dans la société se fondent sur le respect des droits humains et syndicaux et sur la mise en œuvre des principes d'égalité, de tolérance et de respect de la diversité à tous les niveaux, par exemple: l'égalité entre hommes et femmes, les droits des enseignant(e)s homosexuel(le)s, bisexuel(le)s et transsexuel(le)s; des peuples autochtones ou des enfants. L'IE a lancé une initiative de premier plan axée sur la défense des droits des enseignant(e)s migrant(e)s et elle a créé un groupe de travail dédié à la question. C'est sur ces domaines que l'IE a principalement axé son travail l'année passée et elle maintiendra ce cap au cours des années à venir.

Les Statuts de l'IE énoncent les principes fondamentaux et les buts de l'organisation. L'IE cherche systématiquement à atteindre ces buts et mettre en œuvre ces principes. Ses priorités immédiates sont déterminées d'après les décisions prises lors de son Congrès quadriennal et par le Bureau exécutif. Elle s'efforce néanmoins de tirer parti de toutes les opportunités qui s'offrent à elle pour mettre en œuvre ses principes ou atteindre ses buts.

Fred van Leeuwen
Secrétaire général

© UNESCO/PRAC

2. Activités

Les cinq priorités qui ont orienté le programme de l'IE en 2012 étaient les suivantes:

1. Protéger les écoles, les enseignant(e)s et les étudiant(e)s contre les effets de la pauvreté, de la dette et des crises économiques
2. Contrecarrer les tendances à la déprofessionnalisation
3. Lutter contre les attaques ciblant les syndicats de l'éducation et les services publics
4. Poursuivre le programme en faveur des droits et de l'égalité
5. Renforcer l'IE et ses organisations membres afin de relever ces défis

Les première et la deuxième priorités reflètent les objectifs professionnels de l'IE et les promeuvent à travers le développement de stratégies visant à mettre en œuvre le *document de politique sur l'éducation de l'IE* et superviser et poursuivre la réalisation des engagements pris par les gouvernements et la communauté internationale en faveur de l'Education pour tous.

Les troisième et la quatrième priorités, qui se rapportent aux attaques ciblant les syndicats de l'éducation, à l'érosion des normes démocratiques et sociales en général, ainsi qu'aux inégalités persistantes, appellent à une utilisation pertinente des actions de plaidoyer internationales et nationales et, plus particulièrement, des mécanismes de plaintes mis à disposition par les Nations Unies et les agences régionales, contribuant ainsi à la protection des droits et du statut des éducateurs/trices et de leurs élèves.

La cinquième priorité aspire à renforcer les organisations membres de l'IE, via le renforcement de capacités et les programmes de syndicalisation.

© Mar Candela (IE)

© UNESCO/BRAC

Protéger nos écoles, nos enseignant(e)s et nos élèves contre les effets de la pauvreté et des crises économiques et de la dette

PRIORITÉ 1: Protéger les systèmes d'enseignement (public), les enseignant(e)s et autres personnels éducatifs, les étudiant(e)s et les enfants contre les répercussions négatives de la dette et des crises économiques, et contre la mise en œuvre de mécanismes du marché néfastes

La première priorité met l'accent sur les effets dommageables de la crise économique mondiale, qui a affecté le secteur éducatif dans le monde entier. Qu'il s'agisse des coupes directes opérées dans les budgets de l'éducation ou des réductions de l'aide au développement qui, par effet de ricochet, se sont répercutées sur ces budgets dans les pays en développement, la crise est apparue comme une préoccupation majeure pour les responsables mondiaux/ales de l'enseignement, et ce à l'occasion de nombreux forums organisés durant l'année. L'IE a mené des actions de plaidoyer aux plus hauts niveaux afin d'éviter de nouvelles coupes ainsi que leurs conséquences négatives pour le personnel de l'éducation et les élèves. Elle a également assuré une meilleure diffusion de l'information auprès de ses affiliés, dans le but de les doter des outils nécessaires pour affronter ces difficultés.

ÉDUCATION POUR TOUS (EPT)

L'IE est restée engagée au niveau mondial dans les activités liées à l'EPT et aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en ce compris les débats relatifs à l'agenda post-2015. Dans le cadre de son offensive en faveur de l'éducation de qualité pour tous, elle a trouvé appui auprès des Nations Unies et de ses agences, auprès d'organisations intergouvernementales, de gouvernements nationaux et de la société civile. Le travail accompli dans ce domaine se rapportait à la mise en œuvre du *Document politique sur l'éducation*, ainsi que de la *Résolution sur l'éducation à la protection sociale* et la *Résolution Souligner l'importance de l'éducation publique pour le bien-être universel*.

© Agostino Pacciani/Anzenberger/Reporters

Dans la **Région africaine**, un programme intitulé *Chaque enfant a besoin d'un(e) enseignant(e)!* a été lancé au Mali, dans le but de permettre à tous les enfants d'avoir accès à un enseignement de qualité. Une conférence était organisée en Sierra Leone afin de mobiliser les parties prenantes du secteur de l'éducation en faveur de la promotion de l'enseignement public de qualité. Toujours dans le contexte des activités en faveur de l'EPT, un atelier a été mené en Gambie pour explorer les possibilités de renforcement des capacités des syndicats à participer au débat politique et mener des actions de plaidoyer efficaces. En outre, un atelier dédié au Partenariat mondial pour l'éducation (Global Partnership for Education–GPE) a mis l'accent sur les responsabilités institutionnelles et la collecte de fonds afin d'assurer la bonne mise en œuvre et le suivi de l'EPT en Afrique. Sur le même thème, la Réunion de coordination régionale de l'EPT pour l'Afrique sub-saharienne a examiné les mécanismes de l'EPT en place en Afrique et recommandé certaines révisions pour l'avenir.

Dans la **Région Asie-Pacifique**, une réunion de planification du programme d'EPT était organisée en Inde, en réponse au besoin d'améliorer la situation de l'EPT en traitant les problèmes de scolarisation et d'abandon dans le Tamil Nadu et l'Orissa.

En Europe, l'IE **Europe**, le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) a poursuivi son effort de lobbying auprès de l'Union européenne en vue d'améliorer la qualité de l'éducation. A cette fin, il a notamment veillé à assurer une participation constante aux

© UNESCO/Chris Stowers/Panos

© Elaine Thompson/Reporters

réunions bisannuelles de dialogue structuré dans le cadre du Programme de promotion d'une citoyenneté européenne active et à mettre en œuvre le projet sur les nouvelles technologies et l'apprentissage à distance. Ce dernier passe en revue les qualifications et compétences spécifiques dont doivent disposer les enseignant(e)s pour maximiser le recours aux technologies de l'information et de la communication dans le secteur éducatif.

ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE

A l'appui du *Document stratégique sur l'éducation de la petite enfance (EPE)* adopté par le 6e Congrès Mondial, et de la *Résolution sur l'éducation de la petite enfance* adoptée par le 2e Congrès Mondial en 1998, l'IE a intensifié ses activités sur le thème de l'EPE en 2012.

Sur le plan mondial, l'IE a mandaté une étude sur les tendances à la privatisation dans le secteur de l'EPE, répertoriant les diverses politiques de privatisation dans l'enseignement pré-primaire. L'OIT a accepté la proposition de l'IE d'élaborer des directives politiques sur les conditions d'exercice des personnels de l'EPE.

En **Afrique**, un atelier sur l'EPE s'est proposé de former des dirigeants syndicaux sur les instruments juridiques nationaux et internationaux de promotion de l'EPE et de protection des enfants face à l'exploitation; il s'agissait également d'étudier la place de l'éducation dans le développement de la petite enfance. Par ailleurs, dans le cadre du Programme conduit au Ghana sur le travail décent en Afrique de l'Ouest, une réunion sur le thème de l'EPE a examiné les indicateurs du programme, les stratégies, le financement et l'impact du programme sur les syndicats d'enseignant(e)s et sur le développement professionnel.

En **Asie-Pacifique**, le Groupe de travail sur l'EPE s'est réuni afin de discuter des grands enjeux en la matière dans la région, et des stratégies de réponse.

En **Europe**, le CSEE a révisé et adopté la *Politique régionale sur l'EPE*.

En **Amérique latine**, un séminaire sur l'EPE était organisé au Chili pour l'ensemble de la région.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

A l'appui du *Document politique sur l'éducation*, de la *Résolution sur les droits d'auteur et l'éducation* et de la *Résolution sur la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur en Palestine*, l'IE a continué de plaider pour les droits des personnels d'enseignement supérieur et de recherche.

Plus important encore, la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur s'est tenue à Buenos Aires, en Argentine, pour évoquer la défense de la liberté d'association, les conditions de travail dans l'enseignement supérieur et les questions relatives à l'autonomie des universités.

D'autres actions menées à l'échelle mondiale incluaient la coopération avec la Commission syndicale consultative (TUAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le thème de l'évaluation des résultats de l'enseignement supérieur (AHELO), ainsi que de nombreuses publications et études.

Dans les **Pays arabes**, un projet de renforcement de capacités a été mené conjointement avec la *Palestinian Federation of Unions of University Professors and Employees* (Fédération palestinienne des syndicats de professeurs et d'employés d'université).

DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

En 2012, la direction d'établissement est restée une priorité pour l'IE, qui reconnaît dans son *Document politique sur l'éducation* la contribution importante apportée par celle-ci à une éducation de qualité.

Au niveau mondial, deux activités de premier plan ont mis l'accent sur la direction d'établissement, à savoir le Sommet international sur la profession d'enseignant organisé à New York, aux Etats-Unis, et une Conférence Europe-Monde sur la direction des établissements scolaires tenue à Dublin, en Irlande.

Toujours en **Europe**, le CSEE a conduit une étude intitulée *Direction des établissements scolaires en Europe: questions, défis et opportunités*.

En **Afrique**, une évaluation a été menée dans quatre états du Nigéria pour mesurer l'impact de la formation des directeurs/trices d'établissement sur les membres. Il en est ressorti que pour chaque état, le flux d'information avait connu une nette amélioration.

CONDITION ENSEIGNANTE

La condition enseignante est au cœur du travail de l'IE. Son importance est définie dans le *Document politique sur l'éducation*, la *Résolution sur le financement soutenu de l'enseignement public en pleine crise économique*, la *Résolution sur le recrutement et la syndicalisation*, ainsi que la *Résolution sur l'avenir de la profession enseignante*.

Sur le plan mondial, l'institut de recherche de l'IE a mandaté deux études dans ce domaine. John MacBeath, de l'Université de Cambridge, s'est concentré *sur l'avenir de la profession enseignante*. L'étude conduite par John Bangs et David Frost *sur l'auto-efficacité des enseignant(e)s et la direction d'établissements scolaires* a impliqué des affiliés de plusieurs pays.

© Damian Dovarganes/AP/Reporters

En s'appuyant sur une enquête menée auprès de ses membres, l'IE a mis l'accent sur la déprofessionnalisation de la profession enseignante dans le cadre de sa présentation sur la condition et les droits des enseignant(e)s au Comité conjoint Organisation internationale du Travail (OIT)-UNESCO d'experts sur l'application de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant (CEART).

En mai 2012, l'IE a lancé la campagne *L'éducation en crise* (*Education in Crisis*) afin d'aider les affiliés à répondre aux difficultés posées à l'éducation, en particulier dans le sillage de la crise économique. Il s'agissait également de promouvoir la défense de l'enseignement public dans le contexte des mesures d'austérité économique.

Plusieurs recommandations ont émergé des sessions du Cinquième forum de dialogue politique de l'Equipe spéciale internationale sur les enseignants pour l'EPT, organisé à Windhoek, en Namibie, couvrant des thèmes tels que la formation et le développement professionnel des enseignant(e)s, le statut et les conditions

© Sagar Kaul/Barcroft India/Reporters

de travail des enseignant(e)s, les enseignant(e)s et l'enseignement pour le développement durable.

En **Asie-Pacifique**, une réunion d'évaluation a passé en revue les divers projets de coopération au développement menés en Inde. En outre, quatre programmes de renforcement de capacités ont été conduits pour l'*East Timor Teachers Union* (ETTU) au Timor oriental.

En **Europe**, la Conférence régionale européenne a mis l'accent sur la lutte contre la dégradation de la condition enseignante en période de crise. Un projet de partenariat social européen a du reste analysé les raisons, stratégies et politiques affichées par les Etats membres de l'UE en réponse aux difficultés rencontrées actuellement en matière de recrutement et de maintien en poste dans le secteur éducatif. Cette tendance s'est également reflétée dans la promotion du Dialogue social européen pour le secteur de l'éducation.

En **Amérique latine**, le Mouvement pédagogique latino-américain a organisé plusieurs réunions axées sur l'examen et la mise en œuvre du *Document politique sur l'éducation*. Certains pays ont mené des activités directes visant à susciter l'intérêt des enseignant(e)s en début de carrière pour le mouvement syndical. Les syndicats d'Amérique centrale s'unissent activement pour défendre les enseignant(e)s face à la déprofessionnalisation qui touche le secteur. Par ailleurs, les affiliés de l'IE en Amérique latine ont exprimé concrètement leur solidarité à l'égard du principal syndicat en Haïti, en contribuant à la reconstruction de son infrastructure.

COMMERCE ET ÉDUCATION

Sur la base de la *Résolution sur les droits d'auteur et l'éducation* et du *Document politique sur l'éducation*, l'IE a continué à suivre les négociations au niveau de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) ainsi que les accords commerciaux mondiaux et régionaux tels que l'Accord commercial anti-contrefaçon (ACAC) et l'accord sur le Partenariat transpacifique (TPP). Il s'agissait de garantir les restrictions et les exemptions du droit d'auteur à des fins éducatives et de recherche. L'IE a, en outre, suivi les négociations et proposé des mises à jour et des analyses régulières sur les développements commerciaux au niveau de l'OMC.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS (EFP)

La *Résolution sur l'enseignement et la formation professionnels, le genre et l'inclusion* et la *Résolution sur le Nouvel impact de l'Education et la formation professionnelles dans les diverses régions de l'IE* ont servi de cadre au travail de l'IE dans le domaine de l'EFP.

Au niveau mondial, le groupe de travail sur l'EFP –chargé d'élaborer des stratégies concrètes et des recommandations politiques– a amorcé ses travaux. L'IE a participé activement au Troisième Congrès international sur l'EFP à Shanghai, Chine. Ce dernier s'est interrogé sur les mesures politiques à prendre en matière d'EFP, tout particulièrement en période de difficultés économiques, afin de faciliter l'apprentissage et le développement de compétences.

En **Europe**, un groupe de travail sur l'EFP a été établi en prévision de la Conférence régionale. Le groupe a préparé et présenté un *document politique du CSEE sur l'EFP*, qui a été adopté lors de la conférence.

En **Amérique latine**, une étude décrivant la situation de l'enseignement professionnel dans la région a été présentée à l'occasion d'une rencontre régionale sur le thème de l'EFP à Florianopolis, au Brésil.

Contrecarrer les tendances à la déprofessionnalisation

PRIORITÉ 2: Promouvoir la condition du personnel enseignant, améliorer les normes professionnelles et les conditions de travail, et contrecarrer les tendances à la déprofessionnalisation

La deuxième priorité sous-tend le travail de plaidoyer de l'IE, qui représente les droits et les intérêts des organisations membres auprès des instances intergouvernementales et non-gouvernementales. Dans ce domaine particulier, l'IE s'est lancée dans un travail de plaidoyer aux cotés des institutions suivantes: UNESCO, OIT, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), OCDE, Organisation mondiale du commerce (OMC), Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI) et G8. L'IE s'associe à l'OCDE et au Gouvernement néerlandais à l'occasion de l'organisation du Sommet international sur la profession d'enseignant(e) en 2013. Elle a assumé un rôle identique lors des éditions de 2011 et 2012 avec les Etats-Unis et l'OCDE.

Sur conseils de sa Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE, l'IE a organisé avec succès une conférence pour ses affiliés dans les pays de l'OCDE en janvier. Etaient présents des intervenants représentant l'IE et l'OCDE, Fernando Reimers de l'Université de Harvard et des intervenants de la TUAC.

La deuxième priorité comprend également des activités ciblant la progression des objectifs professionnels de l'IE aux côtés des gouvernements nationaux et de la communauté internationale. L'IE a mis l'accent sur deux questions centrales: les pénuries d'enseignant(e)s et le déclin des conditions d'emploi dans le secteur éducatif. Les qualifications professionnelles et la formation des enseignant(e)s figuraient également à l'ordre du jour.

ENSEIGNANT(E)S EN DÉBUT DE CARRIÈRE

La *Résolution sur la syndicalisation des étudiants enseignants, des enseignants et des chercheurs en début de carrière* ainsi que la *Résolution sur le recrutement et la syndicalisation* ont amené l'IE à intensifier ses efforts afin d'examiner les questions spécifiques qui affectent ce groupe clé d'enseignant(e)s, de même que les diverses structures de soutien mises en place par les différents affiliés en faveur des enseignant(e)s en début de carrière.

© Jim Mone/Reporters

Dans les **Caraïbes**, des ateliers de formation étaient organisés à l'intention des jeunes dirigeant(e)s.

En **Europe**, un groupe d'experts a été mandaté afin de recenser les enjeux liés à la syndicalisation des enseignant(e)s en début de carrière en Europe.

ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Plusieurs ateliers étaient organisés sur le thème de l'éthique professionnelle, en s'appuyant sur la *Déclaration de l'IE sur l'éthique professionnelle* et la *Résolution pour des emplois stables sous statut et pour une éducation de qualité*.

© Nathalie Bardou/Reporters

En **Asie-Pacifique** par exemple, des séminaires et ateliers ont eu lieu à Phnom Penh, au Cambodge; à Indore, en Inde, à Pulau Langkawi, en Malaisie et à Pathumthani, en Thaïlande.

En **Afrique**, les affiliés de l'IE ont poursuivi leurs campagnes en faveur de la bonne mise en œuvre de la *Déclaration de l'IE sur l'éthique professionnelle et sur les normes professionnelles*, collaborant à cette fin avec les Ministères de l'Education (au Cap-Vert, par exemple).

ÉDUCATION DE QUALITÉ

Le travail mené par l'IE en faveur de l'éducation de qualité s'appuie sur la *Résolution sur l'avenir de la profession enseignante* et la *Résolution: Action syndicale contre les politiques néolibérales et les plans d'austérité en Europe*.

Ce travail a notamment conduit à la création du programme Quality-Ed, sur lequel les autorités publiques peuvent s'appuyer afin d'assumer la responsabilité qui leur incombe de fournir une éducation publique de qualité, en améliorant la qualité du corps enseignant. En 2012, la Journée mondiale des enseignant(e)s et la Semaine d'action mondiale étaient toutes deux placées sous le thème de l'importance de la qualité de l'enseignement.

© Elaine Thompson//Reporters

Au niveau mondial, l'institut de recherche de l'IE a mandaté une étude afin de répondre aux questions soulevées par ces deux résolutions, s'attachant plus spécifiquement à identifier les moyens offerts aux enseignant(e)s pour afficher leur professionnalisme au travers d'actions collectives partagées.

En **Europe**, le CSEE a suivi avec attention les nouveaux développements survenus dans les pays européens depuis l'éclatement de la crise financière et économique. Il a préparé et mené une série d'actions aux niveaux national et européen, en protestation contre les mesures d'austérité.

FORMATION DES ENSEIGNANT(E)S

La formation des enseignant(e)s figure parmi les thèmes abordés par le *Document politique sur l'éducation*. L'IE n'a eu de cesse de promouvoir, sur divers forums mondiaux, l'enseignement en tant que profession et le droit de chaque enfant d'être encadré par des enseignant(e)s formé(e)s, soutenu(e)s et motivé(e)s.

En **Afrique**, l'IE a pris part à la cinquième Conférence des Ministres en charge de l'Education en Afrique (COMEDAF V) et elle a exhorté les responsables et les parties prenantes du secteur éducatif à se pencher sur les difficultés entravant la réalisation des objectifs de l'EPT et des OMD dans cette région. L'IE a souligné que pour parvenir à une éducation publique de qualité, les enseignant(e)s devaient être dûment formé(e)s, qualifié(e)s et soutenu(e)s dans la profession.

Lutter contre les attaques ciblant les syndicats de l'éducation et les services publics

PRIORITÉ 3: Lutter contre les attaques ciblant les syndicats de l'éducation et leurs membres, notamment en matière de liberté d'association, de droits de négociation collective et de libertés professionnelles

L'une des activités principales de l'IE consiste à soutenir les syndicats face aux menaces qui pèsent sur les libertés civiles et syndicales, en recourant pour cela aux actions de plaidoyer, de communication, de lobbying et de renforcement de capacités. Ce travail s'appuie sur la *Résolution du Bureau exécutif sur la défense de la liberté syndicale et la négociation collective*, adoptée en mars 2011, ainsi que sur les résolutions du Congrès de l'IE appelant à la conduite de campagnes nationales spécifiques (Afghanistan, Algérie, Birmanie, Colombie, Corée, Djibouti, Ethiopie, Irak, Iran, Philippines, Soudan et Turquie).

DÉFENSE DES DROITS SYNDICAUX

Sur cette question, l'IE a joué un rôle actif au niveau mondial, lors de sa participation à la Conférence internationale du Travail (CIT), qui traite des violations de ces droits, et elle a déposé des plaintes auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT (Bahreïn, Botswana, Colombie, Equateur, Ethiopie, Géorgie et Iran). Lorsque les travaux de la Commission de l'application des normes de la CIT ont été stoppés en 2012, l'IE a encouragé les organisations membres à préparer des soumissions à l'intention de la Commission d'experts de l'OIT, qui n'est autre que l'instance juridique de l'OIT chargée de veiller au respect des normes internationales du travail par les Etats membres. L'IE a présenté des allégations de ses membres en Algérie, au Cambodge, en Corée, en Ethiopie, en Géorgie, au Nigeria, au Sri Lanka et en Turquie.

Elle a également soumis un rapport au CEART, le Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant. Le

© Alberto Di Lolli/Reporters

rapport, établi à partir des réponses à une enquête menée auprès des membres, a été présenté à l'occasion de la 11e réunion du CEART en octobre 2012.

Régulièrement, l'IE pointe du doigt des situations préoccupantes en informant un vaste réseau de parties prenantes et d'organisations partenaires, et en lançant des appels à la protestation. Les campagnes de l'IE soutenues par LabourStart ont généré plus de 12.000 messages à l'intention des autorités à Bahreïn, en Iran et en Turquie. Sur demande de l'IE, certaines organisations membres ont appelé leurs Ministres des Affaires étrangères et leurs ambassades à assurer, par voie diplomatique, le respect des droits humains, y compris la liberté syndicale et la justice équitable. L'IE a en outre investi dans la formation afin de familiariser les responsables syndicaux/ales aux droits et mécanismes internationaux, et poursuivre ses efforts de recrutement et de syndicalisation dans le but de rendre les syndicats plus puissants, démocratiques et représentatifs.

L'IE a mandaté une *étude de premier plan sur les tendances en matière de liberté syndicale et de négociation collective depuis la crise financière*. Cette étude passe en revue les développements observés dans 25 pays. Elle devrait être publiée en 2013 à l'occasion de la présentation de l'Etude d'ensemble de l'OIT sur la négociation collective dans la fonction publique.

En **Afrique**, l'IE a suivi avec attention l'évolution de la situation au Swaziland, où les enseignant(e)s luttent pour l'éducation publique de qualité et pour l'amélioration de leur condition. En Tunisie, l'absence de dialogue social et le non-respect des engagements du gouvernement ont abouti à plusieurs actions industrielles dans le secteur de l'éducation. Profitant de la présence du Président tunisien lors de l'Assemblée Générale de l'OIT en juin, l'IE a encore intensifié son plaidoyer et le dialogue a finalement repris et mené à l'application de plusieurs conventions collectives. En juin, l'IE et l'Internationale de services publics (ISP) ont conduit une campagne de soutien au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) en Algérie, dont certains dirigeants avaient entamé une grève de la faim suite à une manifestation nationale des travailleurs/euses brutalement réprimée par

© Patricio Crooker/Reporters

© AEU

© Eraldo Peres/AP/Reporters

le gouvernement. L'IE a par ailleurs enjoint le Bénin de mettre en œuvre l'indexation des salaires décidée pour les enseignant(e)s en maternelle et dans le secteur primaire et secondaire. En septembre, l'IE a adressé une lettre de protestation exhortant le Gouvernement kenyan à engager des négociations concrètes avec les affiliés nationaux de l'IE au sujet des salaires et des indemnités des enseignant(e)s. De nombreux ateliers étaient notamment organisés en République centrafricaine, en Zambie, au Bénin, à l'Ile Maurice, ainsi qu'à Sao Tomé-et-Principe, dans le but de renforcer l'unité au sein du mouvement syndical enseignant. Plusieurs ateliers sur le thème des droits fondamentaux au travail se sont par ailleurs tenus dans des pays comme le Cameroun, la Gambie et le Lesotho.

En **Asie-Pacifique**, les événements politiques observés en Birmanie dans le courant de l'année 2012 ont ouvert une porte permettant au mouvement syndical international de s'engager aux côtés des travailleurs/euses birman(e)s pour appuyer le développement de syndicats puissants et représentatifs. L'IE a contribué à une initiative du Conseil des *Global Unions* visant à coordonner le travail syndical dans ce pays. D'autres campagnes nationales étaient organisées à Fidji, en Iran et en Corée du Sud. Les Réseaux des droits syndicaux et les réseaux de femmes de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) ont organisé des ateliers sur les questions des droits syndicaux à Djakarta, en Indonésie, et à Colombo, au Sri Lanka. L'IE a proposé des ateliers sur le renforcement de capacités dans le domaine des droits syndicaux à Dili, au Timor oriental, Sabah, en Malaisie, et Colombo, au Sri Lanka. A Katmandou, au Népal, Karachi, au Pakistan, Manille, aux Philippines, et Kaboul, en Afghanistan, des séminaires étaient proposés sur le thème de la relance de la coopération syndicale, afin d'exercer une influence accrue sur les développements dans le secteur éducatif. Grâce au Programme de formation John M. Thompson, les affiliés de la région continuent de bénéficier de compétences fonctionnelles et de développements structurels. Enfin, 20 activités sur les droits syndicaux ont été proposées en Asie centrale: au Kazakhstan, Kirghizstan et Tadjikistan.

Aux **Caraïbes**, plusieurs ateliers de formation aux droits humains ont été menés. L'IE a supervisé un conflit industriel à la Barbade. En Haïti, un programme majeur de coopération au développement a été lancé.

En **Europe**, l'IE a continué à appuyer son affilié turc, Eğitim Sen, toujours harcelé par les autorités. Elle a en outre vivement condamné les mesures d'austérité très sévères imposées au secteur éducatif et aux fonctionnaires en Grèce, en Lettonie, en Espagne et en Roumanie. L'IE a protesté contre les restrictions sévères des mécanismes de négociation collective et les autres obstacles dressés contre l'engagement syndical.

Dans la sous-région des **Pays arabes**, les violations des droits humains et syndicaux soulèvent encore de profondes inquiétudes. C'est sur cette toile de fond que l'IE a lancé un projet de renforcement des capacités syndicales, dans le cadre du programme de coopération au développement établi pour la région. L'IE a tout particulièrement soutenu les syndicats d'enseignant(e)s en Algérie, en Egypte, aux Emirats Arabes Unis, en Irak, en Jordanie, au Liban, en Mauritanie et en Tunisie. A Bahreïn, elle a appuyé sans relâche la *Bahrain Teachers' Association*, notamment dans le contexte de la détention du Président Mahdi Abu Dheeb et de la Vice-présidente Jalila Al-Salman. À cette fin, l'IE s'est tournée vers les organisations internationales concernées, elle a lancé de nombreux appels en faveur d'une action urgente et elle a mis en place des missions de solidarité. La pression internationale ainsi exercée par elle-même et ses membres a largement contribué à la libération de Jalila Al-Salman en novembre et à la réduction de la peine de prison de Mahdi Abu Dheeb, passée de 10 à 5 ans.

L'IE a lancé avec succès en juin 2012 un Réseau des droits syndicaux et des droits de la femme pour ses membres dans 5 états arabes (Egypte, Jordanie, Koweït, Liban et Maroc). Elle a assuré une formation à 40 participant(e)s syndicaux/ales et lancé un réseau électronique de militant(e)s syndicalistes.

Les enseignant(e)s promeuvent une culture des droits (*Teachers Advancing a Rights Culture*): L'IE et l'AFT ont lancé le projet *Teachers Advancing a Rights Culture* (TARC) afin de promouvoir les droits humains et syndicaux dans quatre pays: Egypte, Géorgie, Honduras et Zimbabwe. Celui-ci fournira aux enseignant(e)s et à leurs syndicats les informations et les outils nécessaires pour contribuer à la promotion des droits humains et syndicaux.

© Paul White/AP/Reporters

PERSONNEL DE SOUTIEN

Ainsi que le demandait la *Résolution sur les personnels de soutien à l'éducation*, l'IE a intensifié son travail dans ce secteur.

Au niveau mondial, un groupe de travail sur les personnels de soutien à l'éducation a été mis en place. Ce groupe de travail indiquera à l'IE comment mieux organiser et représenter les personnels de soutien à l'éducation, et identifiera des exemples de bonne pratique, en accordant une attention particulière au statut, aux droits et aux conditions de ces travailleurs/euses.

En **Amérique latine**, des publications relatives aux personnels de soutien ont été distribuées à tous les affiliés de la région afin d'approfondir leurs connaissances et développer les bonnes pratiques en la matière.

Poursuivre le programme en faveur des droits et de l'égalité

PRIORITÉ 4: S'attaquer à l'érosion des valeurs démocratiques et sociales, à l'inégalité entre hommes et femmes, à l'intolérance raciale et la xénophobie, en promouvant les droits humains, l'égalité et les droits syndicaux pour des sociétés durables

L'IE a poursuivi ses efforts de promotion de l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits humains au travers d'activités axées sur le renforcement des syndicats de l'enseignement et la promotion du développement et de la mise en œuvre des lois et politiques en faveur de l'égalité des droits pour l'ensemble des citoyen(ne)s.

DROITS DES ENFANTS

Cette action se fonde sur la *Résolution du Congrès relative au travail des enfants*. Reconnaissant le rôle unique joué par l'IE et les syndicats d'enseignants dans l'élimination du travail des enfants, le Programme international de l'OIT pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) a demandé à l'IE d'élaborer et diffuser des ressources de formation, et d'assurer un appui stratégique aux efforts menés par l'IPEC afin de superviser la Feuille de route adoptée lors de la Conférence mondiale sur le travail des enfants à La Haye.

Six ateliers nationaux étaient organisés en 2012 en **Afrique** (Bénin et Ouganda), en **Asie** (Cambodge et Indonésie, à Bali), dans les **Caraïbes** (Haïti) et en **Amérique latine** (Colombie). Les ateliers ont abouti à l'adoption de plans nationaux impliquant les syndicats et leurs membres.

Par ailleurs, l'IE et ses organisations membres ont commémoré la Journée mondiale contre le travail des enfants le 12 juin. Un kit de campagne pédagogique intitulé *Une heure contre le travail des enfants* a été élaboré à cette fin. Il comprend une activité, une affiche et des crayons, et il a été traduit en anglais, français, espagnol et arabe, ainsi qu'en khmer et dans quelques autres langues d'importance régionale.

© UNESCO/G.M.B. Akash/Panosv

ÉGALITÉ DES GENRES

Les activités menées dans ce domaine se fondent sur la *Résolution sur l'égalité des genres*, qui a abouti à la formulation du Plan d'action de l'IE pour l'égalité des genres.

Les femmes représentent la majeure partie de l'effectif des syndicats de l'enseignement, mais sont sous-représentées aux fonctions de direction. Par conséquent, l'une des priorités établies par le *Plan d'action de l'IE pour l'égalité des genres* consiste à accroître la participation des femmes à tous les niveaux des structures des syndicats de l'enseignement.

Une autre question importante abordée par le plan se rapporte à l'accès et la participation des filles à l'éducation. Enfin, la prévention de la violence contre les femmes et les filles représente un autre aspect clé du travail transversal mené par l'IE.

À cette fin, l'IE a cherché à mettre ces questions en avant sur la scène internationale, par exemple en participant à la 57e Session de la Commission de la condition de la femme, en proposant une contribution intégrant la dimension de genre dans le plan stratégique du Partenariat mondial pour l'éducation, et en mettant en exergue les perspectives liées au genre dans la *réponse de l'IE au Rapport mondial de suivi de l'éducation pour tous de 2012*.

© J Pat Carter/AP/Reporters

Le lien entre les deux questions centrales que sont l'accès des filles à l'éducation et la violence perpétrée à l'encontre des filles souhaitant faire des études s'est illustré dans des circonstances tragiques avec l'assassinat en octobre de Malala Yousafzai, une jeune écolière de 14 ans, au Pakistan. Le Comité de la promotion des femmes et le Bureau exécutif de l'IE ont publié des déclarations fortes condamnant l'attaque à l'encontre de Malala et appelant les autorités pakistanaises à assurer la sécurité des écoliers/ères, et tout particulièrement des filles, en soulignant que le trajet entre l'école et le domicile, de même que les établissements scolaires, doivent être sûrs et sécurisés de manière à garantir des conditions optimales d'enseignement et d'apprentissage.

Le Réseau régional des femmes, qui est désormais présent dans toutes les régions, est un outil fondamental permettant aux femmes syndicalistes d'échanger des informations et des expériences. Ces réseaux de femmes mettent l'accent sur les domaines suivants: encourager les femmes à se syndiquer; renforcement de capacités et formation des femmes syndicalistes; et autonomisation des femmes pour les amener à occuper des fonctions dirigeantes dans les syndicats.

En **Afrique**, les affiliés de l'IE ont initié des efforts de prévention et d'élimination de la violence fondée sur le genre dans leurs contextes nationaux, par exemple au travers d'ateliers en République Démocratique du Congo et au Sénégal. Les réseaux de femmes ont, du reste, été renforcés, par exemple en Guinée-Bissau et au Cameroun. Des ateliers étaient organisés en Afrique du Sud, en Angola, au Botswana, au Lesotho, au Mozambique, au Swaziland, en Zambie et au Zimbabwe, pour favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques sur le thème de l'intégration du principe d'égalité entre hommes et femmes dans les syndicats, la réduction de la violence contre les filles, la mise en place de politiques de genre, la réalisation de programmes ciblant le VIH/SIDA, etc.

En **Asie-Pacifique**, l'IE a organisé un Atelier national conjoint sur l'autonomisation des femmes en Inde. Dans ce même pays, un autre atelier intitulé *Sensibilisation en faveur de la protection de la maternité* a dressé un inventaire du dispositif de protection dans le pays. En Indonésie, une réunion de planification sur les questions de genre était organisée avec des femmes dirigeantes. Les réunions du Réseau de femmes de l'ASEAN ont tout particulièrement ciblé l'éducation des filles.

© Fareed Khan/Reporters

Des dirigeants syndicaux ont suivi une formation sur le thème de l'égalité des genres et l'équité salariale au travers du Réseau de femmes aux **Caraïbes**.

En **Europe**, une action de grande envergure a été menée pour lutter contre les stéréotypes de genre dans l'éducation et la ségrégation de genre sur le marché du travail. Le CSEE a suivi avec attention les politiques communautaires sur l'égalité, l'anti-discrimination, l'autonomisation politique et économique des femmes, et l'équité salariale. En outre, une conférence spéciale s'est tenue sur la question de l'autonomisation économique des femmes.

En **Amérique latine**, le Réseau régional de femmes a poursuivi son travail fructueux de lobbying auprès des Ministères du Travail, en vue d'une adaptation des règlements et des lois de manière à refléter l'égalité des genres. Le bureau d'Amérique latine a publié les résultats d'une étude régionale sur la participation des femmes dans les syndicats et sur les stratégies de réponse aux principaux obstacles entravant cette participation.

Dans les **Pays arabes**, le Réseau de femmes transrégional arabe a été inauguré. Le but de l'événement était de partager des informations et des expériences au sujet de la situation des enseignantes syndicalistes dans cette région.

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Dans ce domaine, le travail s'appuie sur deux résolutions, à savoir la *Résolution pour la région* **Amérique latine***: Les processus d'évaluation et l'éducation de qualité pour tous*, et la *Résolution sur l'éducation et l'élimination de la violence envers les femmes*.

Les activités menées par l'IE à cet égard visaient à promouvoir un cadre des droits humains, afin de répondre aux questions touchant les peuples autochtones et la participation concrète des représentants autochtones à toutes les consultations liées à l'éducation autochtone. L'IE a également mis l'accent sur les inégalités, en collaborant avec les Nations Unies et d'autres agences spécialisées dans l'éducation des peuples autochtones.

Une formation sur les droits des enseignant(e)s autochtones et les droits de l'enfant était proposée à des dirigeant(e)s de syndicats de l'enseignement aux **Caraïbes**.

Le travail de renforcement des droits à l'éducation des peuples autochtones s'est poursuivi en **Amérique latine**. Il s'agissait ici principalement de développer la capacité des syndicats à proposer des politiques syndicales comme éducatives tenant compte des besoins des peuples autochtones.

ENSEIGNANT(E)S MIGRANT(E)S

Le travail réalisé par l'IE sur les droits des migrant(e)s s'est appuyé sur la *Résolution sur la migration et la mobilité enseignantes*.

L'IE a mandaté une étude visant à recenser et analyser les tendances mondiales en matière de migration des enseignant(e)s, dans le but de promouvoir la ratification et la mise en œuvre d'instruments internationaux sur la migration de main-d'œuvre. L'IE a par ailleurs intensifié ses activités sur la question en créant un groupe de travail sur la migration des enseignant(e)s et elle a assuré le suivi des travaux de conception et développement d'un portail Internet de l'IE dédié aux enseignant(e)s migrant(e)s. Ce portail sera finalisé en 2013.

La région **Amérique latine** a entrepris des recherches au sujet de la migration et de son impact sur l'éducation, en traitant non seulement la migration et la mobilité enseignantes, mais également la gestion, par les institutions éducatives, de la diversité culturelle consécutive à la migration.

L'ÉDUCATION, VECTEUR DE PAIX

La *Résolution sur l'éducation aux droits de l'Homme et aux droits sociaux* et la *Déclaration sur Israël et la Palestine* ont servi de cadre aux activités menées dans ce domaine.

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'Homme le 10 décembre, l'IE et ses affiliés ont rendu hommage aux enseignant(e)s et autres personnels éducatifs du monde entier qui luttent pour pouvoir vivre et travailler dans la dignité. L'IE a encouragé les enseignant(e)s à prendre part à l'initiative mondiale de lutte contre les pratiques de harcèlement à l'école, lancée sous l'impulsion des Etats-Unis. La Journée *Stand4Change* a été célébrée le 4 mai.

Dans les **Pays arabes**, en **Europe** et en **Asie-Pacifique**, l'IE a plaidé en faveur de sa *Déclaration appelant toutes les parties impliquées dans un conflit à protéger le droit à l'éducation*. Elle a entretenu le contact avec les syndicats en Israël et Palestine et a plaidé pour la sécurité des élèves et des enseignant(e)s dans ces deux états.

SÉCURITÉ DES ÉCOLES

Les actions menées dans ce domaine visaient à garantir des environnements d'apprentissage sûrs, en se fondant sur la *Résolution sur l'éducation à la protection sociale* et la *Déclaration de l'IE Les établissements scolaires doivent être des havres de paix*.

Ainsi au niveau mondial, l'IE a pris part à des initiatives enjoignant la communauté internationale à passer à l'action pour empêcher les violations du droit à l'éducation, assurer la sécurité des enfants et des enseignant(e)s en tout lieu, renforcer la législation internationale et mettre fin à l'impunité.

En Europe, le CSEE a assuré la coordination du projet *Les partenaires sociaux du secteur de l'éducation préoccupés par la violence dans les établissements scolaires: Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement dans les établissements scolaires*. Celui-ci encourage la solidarité entre les syndicats d'enseignants en Europe afin d'appuyer le maintien et la promotion de conditions de travail salubres et sûres.

© Ramon Espinosa/Reporters

DIVERSITÉ SEXUELLE

La *Résolution sur le respect de la diversité* a posé les bases du travail de l'IE en matière de diversité sexuelle.

Sur le plan mondial, l'IE a plaidé pour le renforcement des cadres de protection juridique en faveur de la communauté LGBT (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres) en général, et des éducateurs/trices en particulier. Ces questions ont par exemple été abordées par l'IE à l'occasion de sa participation à la première consultation internationale des Nations Unies sur le harcèlement à l'encontre des élèves et étudiant(e)s lesbiennes, gays, bisexuel(le)s, transgenres et intersexes (LGBTI) dans les établissements d'éducation.

En **Amérique latine**, la campagne de sensibilisation aux questions touchant la communauté LGBT s'est poursuivie, par exemple au travers d'une publication présentant plusieurs pratiques de référence pour intégrer les droits des LGBT dans les dispositions statutaires des syndicats et les politiques éducatives.

Renforcer l'IE et ses organisations membres en vue de relever ces défis

PRIORITÉ 5: Renforcer et mobiliser l'IE et ses organisations membres afin de répondre aux enjeux et priorités susmentionnés

L'IE a décidé d'associer les organisations membres à ses campagnes et ses activités. Plus particulièrement, le site Web *Education in Crisis* (L'éducation en crise) a été conçu pour impliquer les organisations membres et les encourager à appuyer la campagne. L'IE a mis à disposition des supports que les organisations peuvent télécharger et utiliser dans le cadre de leurs activités nationales. Elle a également communiqué des informations pouvant servir à étayer l'argumentation en faveur d'une offre éducative soutenue ou améliorée au niveau national. Les activités, thèmes et matériels liés à la Semaine d'action mondiale et la Journée mondiale des enseignant(e)s ont également été conçus pour encourager et faciliter la participation des organisations membres aux activités ainsi que la promotion de leurs objectifs.

Depuis le début de la crise économique, le renforcement de capacités constitue l'un des plus grands défis lancés aux syndicats d'enseignants. Dans ce domaine, le travail s'appuie essentiellement sur la *Résolution sur le recrutement et la syndicalisation*. Ce faisant, l'une des priorités de l'IE consiste à aider les affiliés à recruter davantage d'enseignant(e)s dans les structures syndicales qui leur sont dédiées, et à les former non seulement à défendre leurs droits et les droits de leurs étudiant(e)s, mais aussi à rester uni(e)s et constant(e)s. Dans le courant de l'année 2012, un réseau de syndicalisation a été mis sur pied progressivement et devrait tenir sa première réunion en avril 2013.

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Le travail accompli par l'IE dans le domaine de la coopération au développement se concentre majoritairement sur le renforcement des capacités des organisations membres et la réalisation de l'Education pour Tous.

© Frederik Destree (IE)

Dans ce contexte, on peut citer pour l'**Afrique** le Projet de Recrutement et Reconstruction conduit au Zimbabwe, qui soutient les affiliés dans la création et la conservation de structures et activités syndicales.

Un atelier de formation aux compétences de direction ainsi qu'aux stratégies de communication était organisé à Nairobi, Kenya, et réunissait des dirigeants syndicaux en provenance du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda, du Rwanda, de Tanzanie et de Zanzibar.

Une série d'ateliers développés en **Amérique latine** a ciblé les questions touchant la profession enseignante, la défense de l'enseignement public, la notion de qualité et les systèmes d'éva-

© CNTE, IE Amérique latine

luation. L'Argentine, le Brésil, le Costa Rica, la Colombie, l'Equateur, le Honduras, le Nicaragua et l'Uruguay ont organisé des séminaires nationaux.

FONDS DE SOLIDARITÉ DE L'IE

L'IE fait usage de tous les moyens possibles pour fournir une assistance humanitaire par le biais de son Fonds de solidarité. En coopération avec des organismes d'aide reconnus, en 2012, une aide individuelle a été apportée à des enseignant(e)s et du personnel de soutien à l'éducation, contribuant ainsi au rétablissement de moyens de subsistance et à la reconstruction d'infrastructures qui sont d'une importance vitale pour les syndicats d'enseignants et leurs membres. En outre, l'IE a apporté son soutien aux syndicats et leurs membres, victimes de violations des droits humains et syndicaux et d'une répression en général. Ce soutien a pris la forme d'une assistance juridique devant des tribunaux, d'un soutien aux familles de membres d'un syndicat qui sont détenus, et, s'il n'y a pas d'autre alternative, d'une assistance pour quitter le pays, demander l'asile et s'installer ailleurs.

RECHERCHE

L'un des principaux objectifs de la cinquième priorité consiste à doter les affiliés de l'IE du matériel de recherche nécessaire pour appuyer leurs initiatives. Cette orientation se fonde sur la *Résolution sur l'avenir de la profession enseignante* ainsi que sur le *Document politique*.

Dans le cadre des travaux de recherche menés en 2012, une étude a été conduite sur les réformes en matière de gestion globale dans l'éducation. Parmi les multiples recherches entreprises par l'IE en 2012, celle-ci était mandatée par l'institut de recherche de l'IE en collaboration avec l'Université d'Amsterdam, et a analysé l'impact de ces réformes sur les enseignant(e)s au travers d'études de cas. L'IE assure également des consultations permanentes avec ceux de ses affiliés qui participent au Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA), en particulier pour ce qui concerne le prochain Questionnaire de l'OCDE à l'attention des enseignant(e)s, qui s'inscrira dans le cadre de l'étude PISA 2015.

Autres activités

Autres points d'action reposant sur les résolutions du Congrès, le Programme général et le Budget

Si les activités exposées dans les précédentes sections mettent en avant les travaux accomplis par l'IE dans le cadre de son programme, la présente section se concentre sur la gouvernance de l'organisation et son fonctionnement général durant l'année. Dans ce contexte, les points d'action concernent principalement le fonctionnement des instances gouvernant l'organisation, ainsi que les activités transversales telles que le travail de communication de l'IE.

© Mar Candela (IE)

GOUVERNANCE

L'année 2012 a marqué le lancement du programme d'activités quadriennal adopté par le Congrès mondial au Cap. Lors de sa réunion de décembre 2011, le Bureau exécutif –qui supervise l'ensemble des activités de l'IE entre chaque Congrès– a défini un certain nombre de priorités en matière de syndicalisation en 2012. A nouveau réuni à Bruxelles les 16 et 17 octobre 2012, il a pourtant été contraint de revoir ces priorités dans le contexte d'éventuelles difficultés budgétaires en 2013, qui s'étaient dessinées concrètement en 2012. Plusieurs indices annonçaient pour 2013 une baisse des revenus de l'IE tirés des cotisations, du fait des répercussions combinées de la crise économique et de la perte des droits de négociation collective dans plusieurs pays développés. En conséquence, le Bureau exécutif a pris le parti de diminuer les frais de fonctionnement de l'IE, sans avoir à réduire les activités du programme impliquant les organisations membres. Il a également décidé de lancer une campagne de mobilisation globale en faveur de l'éducation de qualité pour tous, dans l'espoir de contrer les idées prônées par les programmes d'austérité, les attaques lancées par les gouvernements à l'encontre des enseignant(e)s et les coupes dans les budgets de l'éducation.

En 2012, le Bureau exécutif a validé l'adhésion des syndicats d'enseignant(e)s suivants: en **Afrique**, le Syndicat National Autonome des Personnels de l'Administration Publique (SNAPAP/Algérie), le Syndicat National des Enseignants des Ecoles Maternelles du Bénin (SYNAEM/Benin), la *Palestinian Federation of Unions of University Professors and Employees* (PFUUPE/Palestine), et le *College Lecturers' Association of Zimbabwe* (COLAZ/Zimbabwe). En **Asie-Pacifique**, l'*Iraqi Teachers' Union* (ITU/Irak) et l'*Institutional School Teachers' Union* au Népal (ISTU/Népal). En **Europe**, le *Higher Education and Science Union of Employees* de Bosnie-Herzégovine (HESUEBH/Bosnie-Herzégovine) et la Fédération grecque des associations d'enseignants universitaires (POSDEP/Grèce). En **Amérique latine**, le *Colegio de Pedagogos de Honduras* (COLPEDAGOGOSH/Honduras) et la *Federación Venezolana de Maestros* (FVM/Venezuela). Enfin, en **Amérique du Nord** et dans les **Caraïbes**, la Fédération Nationale des Travailleurs en Education et en Culture (FENATEC/Haïti) et l'Union Nationale des Normaliens d'Haïti (UNNOH/Haïti).

L'adhésion des organisations ci-dessous n'a pas été reconduite après 2012 du fait du non versement de leurs cotisations pendant trois années consécutives: en **Afrique**, le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF/Algérie), la Fédération des Enseignants de Centrafrique (FECA/République centrafricaine), le *Kenya National Union of Private Schools* (KNUPST/Kenya) et le *National Union of Educational Institutions*

© Frederik Destree (IE)

(NUEI/Ouganda) et en **Europe**, l'Association des Professeurs de l'Enseignement Secondaire et Supérieur (APESS/Luxembourg).

En fin d'année, 392 organisations représentant plus de 30 millions de personnels éducatifs dans 172 pays et territoires étaient affiliés à l'IE.

Si une seule conférence régionale, la Conférence du CSEE en **Europe**, était organisée en 2012, chacun des comités régionaux en **Afrique**, **Asie-Pacifique** et **Amérique latine** s'est réuni au moins une fois durant l'année. Il n'existe pas de Comité régional pour l'A**mérique du Nord** et les **Caraïbes**.

De par son engagement au sein du Conseil des *Global Unions*, l'IE a réussi à coordonner des actions de plaidoyer dans des domaines tels que le financement des services publics et les droits syndicaux, aux côtés d'organisations sœurs incluant la Confédération syndicale internationale (CSI), la TUAC et d'autres Fédérations syndicales internationales. Le Conseil, qui est un mécanisme de coordination, fonctionne également via des groupes de travail et sur la base de l'échange d'informations sur les relations professionnelles (travail précaire), la migration, la communication, la santé et la sécurité au travail, et la question de la Birmanie.

Depuis 2009, l'IE représente l'un des moteurs du Réseau Education et Solidarité, dont le but premier est d'aider les syndicats d'enseignants du monde entier à mettre en place des systèmes de protection sociale basés sur la solidarité pour les enseignant(e)s et leurs communautés. En fin d'année, des projets étaient en cours au Burkina Faso et en République démocratique du Congo. Le Réseau a également instauré des groupes de travail sur l'éducation à la protection sociale et sur la santé des enseignant(e)s en milieu professionnel.

COMMUNICATION

Le travail de communication assuré par l'IE est une activité transversale qui entend mettre en exergue les réalisations de l'IE et les diffuser en utilisant tous les canaux disponibles. La publication en ligne du magazine Mondes de l'Education et la campagne *Education in Crisis* (L'éducation en crise) sont deux exemples significatifs du travail de communication réalisé en 2012.

Le magazine Mondes de l'Education est désormais proposé en ligne. La diffusion du magazine et de son contenu dans ce nouveau format, qui fait appel aux toutes technologies mobiles et s'appuie sur les médias sociaux, accroît son impact et favorise une distribution plus aisée et à plus large échelle.

En outre, la campagne *Education in Crisis* a proposé des informations actualisées sur l'impact de la crise économique sur les affiliés de l'IE et sur les systèmes éducatifs nationaux. A cette fin, l'équipe en charge de la communication s'est associée à l'Unité de la Recherche pour développer un site Web complet. Le site propose des profils de pays, un blog centralisant les points de vue de tiers spécialistes, et des supports et ressources pertinents.

Outre ces activités centrales, le personnel de l'IE en charge de la communication a apporté une contribution substantielle aux projets et activités menés par d'autres unités et par les bureaux régionaux durant l'année, en appuyant les efforts de ces derniers par un travail de promotion médiatique, en assurant la logistique des publications ou en se chargeant de concevoir les diverses activités. Grâce à eux, les messages et le travail de l'IE ont pu être portés à la connaissance des affiliés et du grand public.

© Frederik Destree (IE)

3. Rapport financier

Nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de l'Association Internationale de l'Education. En tant que commissaire, nous devons faire rapport au Congrès Mondial de l'Association Internationale de l'Education, prévu en 2015.

Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers comprenant le bilan, le détail de l'actif et du passif ainsi que le détail des revenus et dépenses. Notre rapport contient également des mentions et informations complémentaires.

Attestation sans réserve des états financiers

Nous avons procédé au contrôle des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, établis par vous et dont la présentation n'est pas soumise au référentiel comptable applicable en Belgique.

Dans ces états financiers, le bilan présente un total de € 6.687.078,57 et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 35.711,80.

Responsabilité des gestionnaires et du conseil d'administration dans l'établissement et la présentation sincère des états financiers

L'établissement de ces états financiers relève de la responsabilité des gestionnaires et du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

© IE

Responsabilité du réviseur d'entreprises désigné

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion à propos de ces états financiers sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que ces états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Dans le cadre de cette évaluation du risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans l'Association pour l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par l'Association, ainsi que la présentation des états financiers dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu des gestionnaires et des préposés de l'Association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association, conformément au référentiel comptable appliqué par l'Association Internationale de l'Education.

Mentions et informations complémentaires

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers:

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Les états financiers sont présentés selon un format spécifique appliqué par l'Association International de l'Education.

- Les règles comptables mises en application lors de la préparation de ces états financiers à vocation spéciale sont conformes à celles appliquées dans les exercices antérieures.

- Le présent rapport est destiné uniquement à titre d'information et d'usage par le conseil d'administration dans le maintien des états financiers qui seront présentés au Congrès Mondial de l'association Internationale de l'Education en 2015. Il ne peut faire l'objet d'emploi par toute autre partie sans notre accord écrit au préalable.

Ernst & Young Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Réviseurs d'interprises représentée par
Herman Van den Abeele
Associé

Revenus et dépenses au 31/12/2012

REVENUS

	BUDGET RÉVISÉ	RÉALISÉ	BALANCE
COTISATIONS D'AFFILIATION	**2012**	**2012**	**2012**
Taux plancher per capita: 0,035			
Faction du RNB/PIB: 2012: 12445			
Taux plafond per capita: 2012: € 1.413			
Cotisations basées sur les revenus de 2011	9.542.000	9.669.882	-127.882
Perte anticipée 175,000 x 1,413	-247.275		-247.275
Sous-total	**9.294.725**	**9.669.882**	**-375.157**
AUTRES REVENUS	**2012**	**2012**	**2012**
Intérêts et fluctuations de change		44.926	-44.926
Sous-location		7.974	-7.974
Récupération sur salaires			
Sous-total	**0**	**52.901**	**-52.901**
GRAND TOTAL	**9.294.725**	**9.722.783**	**-428.058**

DÉPENSES

ACTIVITÉS DU PROGRAMME	**2012**	**2012**	**2012**
Priorité 1			
Activités	204.200	396.216	-192.016
Sous-total	**204.200**	**396.216**	**-192.016**
Priorité 2			
Activités	102.000	102.067	-67
Sous-total	**102.000**	**102.067**	**-67**
Priorité 3			
Activités	132.000	118.868	13.132
Sous-total	**132.000**	**118.868**	**13.132**
Priorité 4			
Activités	226.400	184.841	41.559
Sous-total	**226.400**	**184.841**	**41.559**
Priorité 5			
Activités	514.400	502.975	11.425
Sous-total	**514.400**	**502.975**	**11.425**
Autres programmes			
Information et communications Internet	205.000	223.498	-18.498
Autres	102.000	82.278	19.722
Sous-total	**307.000**	**305.775**	**1.225**
Total Activités du Programme	**1.486.000**	**1.610.742**	**-124.742**

GOUVERNANCE

	BUDGET RÉVISÉ	RÉALISÉ	BALANCE
Instances mondiales			
Congrès mondial 2015	460.000	560.000	-100.000
Réunions du Bureau exécutif et du Bureau restreint	205.000	205.000	0
Dépenses spéciales de la Présidente	25.000	25.000	0
Comité d'experts sur les affiliations	30.000	30.000	0
Comité d'audit	20.000	9.001	10.999
Sous-total	**740.000**	**829.001**	**-89.001**
Instances régionales, sous-régionales et autres			
Conférences régionales et Comité régional Afrique	90.000	90.000	0
Conférences régionales et Comité régional Asie-Pacifique	90.000	90.000	0
Conférences régionales et Comité régional Amérique latine	90.000	90.000	0
Amérique du Nord et Caraïbes	30.000	90.000	0
Asie du Sud (STF)	20.000	20.000	0
Pacifique (COPE)	10.000	10.000	0
Caraïbes (CUT)	20.000	20.000	0
Sous-total	**350.000**	**350.000**	**0**
Autres dépenses relatives à la gouvernance			
Missions et consultations	245.000	268.701	-23.701
Sous-total	**245.000**	**268.701**	**-23.701**
Total Gouvernance	**1.335.000**	**1.447.700**	**-112.700**

ADMINISTRATION

Siège			
Location et frais d'entretien des locaux	616.800	597.322	19.478
Informatique et communication	311.049	268.256	42.793
Autres dépenses de bureaux	64.500	51.078	13.422
Frais de réunions et de transport	138.000	167.040	-29.040
Assurances et frais juridiques	117.000	169.602	-52.602
Sous-total	**1.247.349**	**1.253.299**	**-5.950**
Bureaux Régionaux			
Accra, Ghana	175.000	145.670	29.330
Kuala Lumpur, Malaysie	130.000	111.144	18.856
San Jose, Costa Rica	130.000	121.484	8.516
St. Lucia	48.000	44.007	3.993
Beyrouth, Liban	0	0	0
Sous-total	**483.000**	**422.306**	**60.694**
Other			
Provision pour risques (1%)	92.947	92.947	0
Total Administration	**1.823.296**	**1.768.551**	**54.745**

SALARIES AND SERVICES

Salaires et services (à l'exclusion d'un SGA)	4.656.000	4.495.482	160.518
Formation, frais divers liés au personnel	46.500	54.938	-8.438
Frais salariaux extraordinaires	0	309.657	-309.657
Total Salaires & services	**4.702.500**	**4.860.077**	**-157.577**
GRAND TOTAL	**9.346.796**	**9.687.071**	**-340.275**
REVENUS NETS	**-52.071**	**35.712**	

© Nathalie Hardy et Frederik Destree (IE)

© IE

4. Aperçu des publications

LISTE DE PUBLICATIONS DE L'IE EN 2012

Magazines

- Mondes de l'Education n°40 EN/ES/FR
- Mondes de l'Education n°41 EN/ES/FR

Rapport annuel 2011 EN/ES/FR

Etudes

- *Teaching under China's Market Economy: Five Case Studies* EN
- *The Future of the Teaching Profession* EN
- *Teacher Self-Efficacy, Voice and Leadership: Towards a Policy Framework for Education International* EN
- Education pour Tous d'ici 2015 - La réponse de l'IE au Rapport mondial de suivi 2012 EN/ES/FR
- *New York Summit 2012 - Education International and the International Summit on the Teaching Profession* EN

Guide EN/ES/FR

Europe

- Rapport 1er Séminaire régional du projet: Les partenaires sociaux du secteur de l'éducation préoccupés par la violence dans les établissements scolaires: «Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement dans les établissements scolaires» EN/FR
- Enquête du CSEE sur la direction des établissements scolaires en Europe: questions, défis et opportunités EN/FR
- Rapport sur l'activité d'apprentissage entre pairs du CSEE sur les actions des syndicats d'enseignants dans la lutte contre les stéréotypes et la ségrégation liés au genre sur le marché de l'emploi, 9 mai 2012, Bruxelles EN/FR
- Rapport du séminaire de formation du CSEE sur le actions des syndicats d'enseignants dans la lutte contre les stéréotypes et la ségrégation liés au genre sur le marché de l'emploi, 10 mai 2012, Bruxelles EN/FR
- Rapport de la Conférence de clôture du projet sur les actions des syndicats d'enseignants dans la lutte contre les stéréotypes dans le secteur de l'éducation et la ségrégation liés au genre sur le marché de l'emploi, Varsovie, 11-12 septembre 2012 EN/FR
- Rapport de la Conférence de clôture sur la violence de tiers dans le secteur de l'éducation: Les partenaires sociaux du secteur de l'éducation préoccupés par la violence dans les établissements scolaires: «Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement dans les établissements scolaires», Bruxelles, 22 - 23 octobre 2012 EN/FR
- Brochure: Lutte contre les stéréotypes liés au genre et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi EN/FR
- Lettre d'informations du CSEE 01.2012 EN/FR
- Lettre d'informations du CSEE 02.2012 EN/FR
- Lettre d'informations du CSEE 03.2012 EN/FR
- Circulaire du CSEE 01.2012 EN/FR
- Circulaire du CSEE 02.2012 EN/FR
- Circulaire du CSEE 03.2012 EN/FR
- Rapport d'activités du CSEE 2010-2012 EN/FR/ES/DE/RU

Amérique latine

- *Estructura y organización sindical* ES
- *Participación de las mujeres en los sindicatos de educación de América Latina* ES/POR
- *Educación intercultural multilingüe en América Latina* ES
- *Coyuntura Latinoamericana* EN/ES
- *Report on the First meeting on the theme 'Towards a Latin American Pedagogical Movement'* EN/ES/POR
- *Tres pasos esenciales para una planificación básica* EN/ES
- *Declaraciones del Comité Regional* ES

5. Liste du Bureau exécutif et du personnel

Présidente
Susan HOPGOOD AEU/Australie

Vice-président(e)s
Irene DUNCAN-ADANUSA GNAT/Ghana
Juçara DUTRA VIEIRA CNTE/Brésil
S. ESWARAN AIPTF/Inde
Haldis HOLST UEN/Norvège
Dennis VAN ROEKEL NEA/Etats-Unis

Secrétaire général
Fred VAN LEEUWEN AOb/Pays-Bas

Sièges régionaux, Afrique
Mugwena MALULEKE SADTU/Afrique du Sud
Marième SAKHO DANSOKHO SYPROS/Sénégal

Sièges régionaux, Asie-Pacifique
Yim Pheng LOK NUTP/Malaisie
Yuzuru NAKAMURA JTU/Japon

Sièges régionaux, Europe
Sławomir BRONIARZ ZNP/Pologne
Eva-Lis SIRÉN Lärarförbundet/Suède

Sièges régionaux, Amérique latine
Maria Teresa CABRERA ULLOA ADP/République dominicaine
Stella MALDONADO CTERA/Argentine

Sièges régionaux, Amérique du Nord et Caraïbes
Emily NOBLE CTF-FCE/Canada
Randi WEINGARTEN AFT/Etats-Unis

Sièges ouverts
Teopista BIRUNGI MAYANJA UNATU/Ouganda
José CAMPOS TRUJILLO FECCOO/Espagne
Patrick GONTHIER UNSA-Ed./France
Roustan JOB T&TUTA/Trinité-et-Tobago
Grahame McCULLOCH NTEU/Australie
Abdelaziz MOUNTASSIR SNE-FDT/Maroc
Senen NIÑO AVENDANO FECODE/Colombie
Alain PELISSIER CSQ/Canada
Patrick ROACH NASUWT/Royaume-Uni

© Frederik Destree (IE)

Equipe dirigeante
David EDWARDS
Charlie LENNON

Unité des Finances
Kristel BERGHMANS
Roger JONCKEER
Olivier ODERMATT
Stéphane PONSARD
Hery RIVOSON

Unité de la Communication
Mar CANDELA
Claude CARROUÉ
Frédérik DESTRÉE
Timo LINSENMAIER

Unité des Services administratifs
Claire DEGBOMONT
Odette GREEN
Jean Paul GUTIERREZ
Petra GWYN-JONES
Serge KIKANGALA
Edwin PIJMAN
Duncan SMITH
Wim THOMAERE
Raphäel VAN WOENSEL

Unité de la Gouvernance
Petra GWYN-JONES
Duncan SMITH

Unité des Programmes de Solidarité et Développement
Nicolás RICHARDS
Delphine SANGLAN

Unité de la Recherche
Guntars CATLAKS
Mireille DE KONING
Krystian SZADKOWSKI

Unité de l'Education et de l'Emploi
Undraa BATSUKH
Jefferson BERRIEL-PESSI
Sonia GRIGT
Dennis SINYOLO
Harold TOR
Florence TRAUSCHT
Antonia WULFF

Unité des Droits humains et syndicaux et de l'Egalité
Dalila EL BAHRMI
Madeleine KENNEDY MACFOY
Jérémie MAGERMANS
Dominique MARLET
Rebeca SEVILLA
Angie STRIEDINGER

BUREAUX RÉGIONAUX

Afrique (Accra)
Richard ETONU ERINGU
Enmanuel FATOMA
Assibi NAPOE
Samuel NGOUA NGOU

Asie-Pacifique (Kuala Lumpur)
Rey DOLOT
Aloysius MATHEWS
Sagar Nath PYAKURYAL
Chusnul SAVITRI
Govind SINGH
Shashi Bala SINGH

Europe (Bruxelles - CSEE)
Victor BELAUD
Susan FLOCKEN
Michal MLCOUSEK
Agnes ROMAN
Martin RØMER
Alexandra RÜDIG
Isabelle VANDEN BEMDEN
Danielle VERSCHUEREN

Amérique latine (San José)
Gabriela PACHECO
Combertty RODRIGUEZ

Amérique du Nord et Caraïbes (Sainte-Lucie)
Virginia ALBERT

Pays arabes (Beyrouth)
Huda KHOURY

COORDINATION DE PROJETS

Asie centrale
Jerome FERNANDEZ

Femmes
Anaïs DAYAMBA

CONSULTANT(E)S ET CONSEILLERS/ERES SPECIAUX/ALES

Consultants Senior
John BANGS
Monique FOUILHOUX

Education et Emploi
David ROBINSON

Solidarité et Développement - DHSE
Agnès BREDA

Institut de Recherche
Laura FIGAZZOLO

Consultante
Marta SCARPATO

© Natasha Bustos

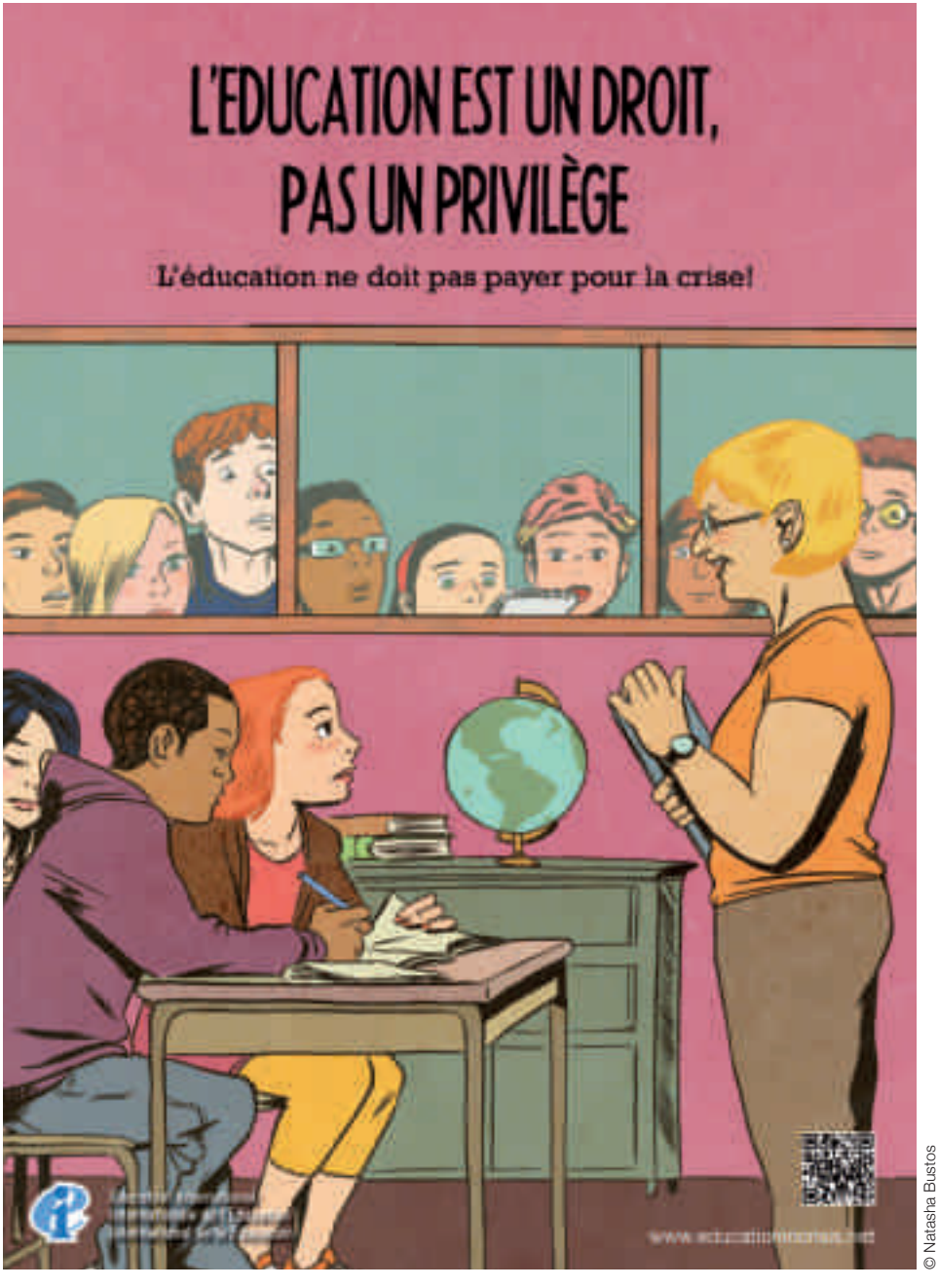

© Natasha Bustos

Contacts

© Frederik Destree (IE)

Siège
Internationale de l'Education
5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tél. +32-2 224 06 11
headoffice@ei-ie.org

IE Afrique
Education International
24 Tambo Street, East Legon,
DTD 216, Accra, Ghana
Tel. +233-21 501 200
eirafoffice@ei-ie.org

IE Amérique latine
Education International
Barrio González Lahmann,
Calle 23 bis, Edificio Tenerife Oficina #2
San José, Costa Rica
Tel. +506 22 23 77 97
america.latina@ei-ie-al.org

IE Asie-Pacifique
Education International
53-B Jalan Telawi Tiga, Bangsar Baru,
59100 Kuala Lumpur, Malaysia
Tel. +60-32 28 42 140
eiap@eduint.com.my

COPE
(Council of Pacific Education)
Government Buildings
PO Box 2592, Suva, Fiji
cope@connect.com.fj

CSEE (IE Europe)
Education International
5, Bd du Roi Albert II,
1210 Bruxelles, Belgique
Tel. +32-2 224 06 91
secretariat@csee-etuce.org

IE Pays arabes
Education International
Jal El Dib Inner Road
MGM bldg. – 10th floor
Jal El Dib, Lebanon
Tel. +961-3 13 73 63
huda.khoury@ei-ie.org

http://www.ei-ie.org

Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educación